

<http://www.psychologuesenresistance.org/spip.php?article703>



# MOUVEMENT PSYCHOLOGUES Bilan du 28 janvier 2016, Quand l'actualité et la désorganisation de l'État écrasent les symboles...

Date de mise en ligne : mercredi 17 février 2016



- L'actualité -

---

Copyright © PSYCHOLOGUESENRESISTANCE - Tous droits réservés

---

## MOUVEMENT PSYCHOLOGUES

Bilan du 28 janvier 2016,

Quand l'actualité et la désorganisation de l'État écrasent les symboles...

Cette date anniversaire du 28 janvier \*, choisie en intersyndicale SUD/CGT, devait être un message fort concernant la profession psychologue.

Journée bilan, de cinq ans de luttes sur salaire/précarité/respect du statut/respect de l'application de la loi ANT, entre autres.

Nous avons choisi de marquer cet événement par un débrayage d'au moins une heure de grève et en laissant libre cours à des initiatives locales.

Force est de constater que dans de nombreux endroits, la grève n'a pas pu s'organiser. Les ARS n'ont pas été en mesure de faire suivre aux directions d'établissements le préavis national qui n'avait manifestement pas été transmis en temps et en heure par la DGOS.

Faute de préavis formalisé dans les délais et malgré les initiatives de diffusion émanant des syndicats locaux, les psychologues se sont trouvés empêchés de faire grève par leur administration.

Les effets de cette désorganisation se retrouvent également au niveau de la comptabilisation des grévistes. Il est très difficile d'avoir une idée précise du nombre de grévistes : parfois absence de réponse ou disparité entre les résultats constatés dans les établissements et ceux avancés par les ARS.

Doit-on y voir une atteinte au droit de grève ?

Malgré tout, des initiatives ont eu lieu : dans un établissement de Poitou Charentes, 30% de grévistes, distribution de tracts auprès des usagers ; en Aquitaine demande de rendez-vous à l'ARS par l'intersyndicale SUD/CGT, une cinquantaine de manifestants devant la porte, mouvement relayé par la presse. Dans le Nord, à Roubaix, 90% de grévistes ! Mais aussi des réunions d'informations ont été organisées ainsi qu'ailleurs en Poitou Charentes, PACA...

Nos actions à venir :

- Obtenir enfin de la DGOS un rendez-vous car nos demandes répétées depuis Mai 2015 sont restées sans réponse alors qu'au fil du temps le nombre de questions à traiter, de décrets à paraître, s'accumulent.

- Lancer une pétition et demander un rendez-vous au ministère de la Fonction Publique pour exiger une réelle revalorisation salariale. La revalorisation annoncée dans le cadre du protocole PPCR (Parcours Professionnel Carrière Rémunération) est inadmissible.

Montreuil le 10 février 2016

\* Pour mémoire, le 28 janvier 2011 à l'appel de la CGT et de Sud, plus de huit cents psychologues, ont manifesté devant le ministère de la santé. Une délégation fut reçue par des représentants de la DGOS. Notre mouvement dénonçait

déjà la précarité, la mise à mal de notre statut avec la circulaire d'avril 2010, notre métier bafoué par le décret psychothérapeute. Nous étions alors porteurs de la pétition contre ce décret, qui avait reçu plus de deux mille signatures.

A la suite de ce rendez-vous, les organisations syndicales se sont engagées dans un travail au long cours qui a débouché

sur l'abrogation et la réécriture de la circulaire portant sur notre statut et celle du décret psychothérapeute, l'augmentation du quota promu/promouvable, la réorganisation du jury de concours et l'expérimentation de la structuration de la profession. Depuis lors notre mouvement n'a pas cessé...